



VOS RELATIONS AVEC LES SSIAD

Services de soins infirmiers à domicile

Résultats de l'enquête
réalisée auprès de 2 082 participants
- juin 2023 -



Le rôle des infirmières et des infirmiers libéraux est primordial dans la prise en charge à domicile d'autant plus que le fonctionnement d'un certain nombre de SSIAD suscite des interrogations et des critiques.

ÉDITO

La dernière loi de financement de la Sécurité sociale prévoit la création de 25 000 places de SSIAD d'ici 2030 (4 000 par an de 2023 à 2026 et 2 500 par an de 2027 à 2030). Convergence Infirmière, syndicat représentatif des infirmières et des infirmiers libéraux porte évidemment la voix des infirmières et des infirmiers libéraux face aux structures. **Notre rôle est primordial dans la prise en charge à domicile, d'autant plus que le fonctionnement d'un certain nombre de SSIAD suscite des interrogations et des critiques.**

Ce questionnaire a permis de mettre en lumière ce qui fonctionne dans la relation IDEL-SSIAD mais aussi un certain nombre de difficultés. **Vous êtes d'ailleurs plus de 73 % de répondants à cette consultation à être opposés à la création de nouvelles places de SSIAD.** Paiement inférieur à la NGAP, mauvaise prise en charge du patient, personnels peu diplômés ou non diplômés travaillant sans être supervisés par un IDEL, turn-over très fréquent, détournement de patientèle... **Les griefs sont nombreux et appellent une prise de conscience et des réponses.**

Cela démontre encore une fois le rôle fondamental des infirmières et des infirmiers libéraux pour un maintien à domicile attentif aux réalités et aux besoins des patients. Cela conforte plus que jamais Convergence Infirmière dans le refus que les financements dédiés à la prise en charge de la dépendance

dans les structures soient massivement accrus, alors que dans le même temps, on fait toutes les économies possibles sur le dos des infirmières et des infirmiers libéraux.

Les contrôles d'activité se multiplient, l'arsenal répressif se densifie comme jamais, les revalorisations sont dérisoires et, parallèlement, il est prévu la création de dizaines de milliers de places en SSIAD. **Il serait évidemment inadmissible que l'on ouvre des places de SSIAD dans certains secteurs où l'on refuse l'installation des IDEL.**

Nous n'avons de cesse de le marteler : **le rôle des infirmières et des infirmiers libéraux dans le bien vieillir est primordial, le diagnostic infirmier est fondamental.** Convergence Infirmière défend plus que jamais le rôle propre et une prise en charge holistique du patient. Dûment diplômés et présents au domicile tous les jours, les infirmières et les infirmiers libéraux évitent de nombreuses complications, de nombreuses aggravations, ainsi que de nombreuses hospitalisations grâce à leur expertise, permettant ainsi un maintien à domicile optimal. **Rappelons que pour remplacer un IDEL, il faut 3 salariés...**

Investir sur les infirmières et infirmiers libéraux c'est conforter le maintien à domicile et assurer l'avenir des soins de ville. Fondé sur les réalités de terrain, Convergence Infirmière continue de porter avec acharnement les revendications des IDEL, vos revendications.



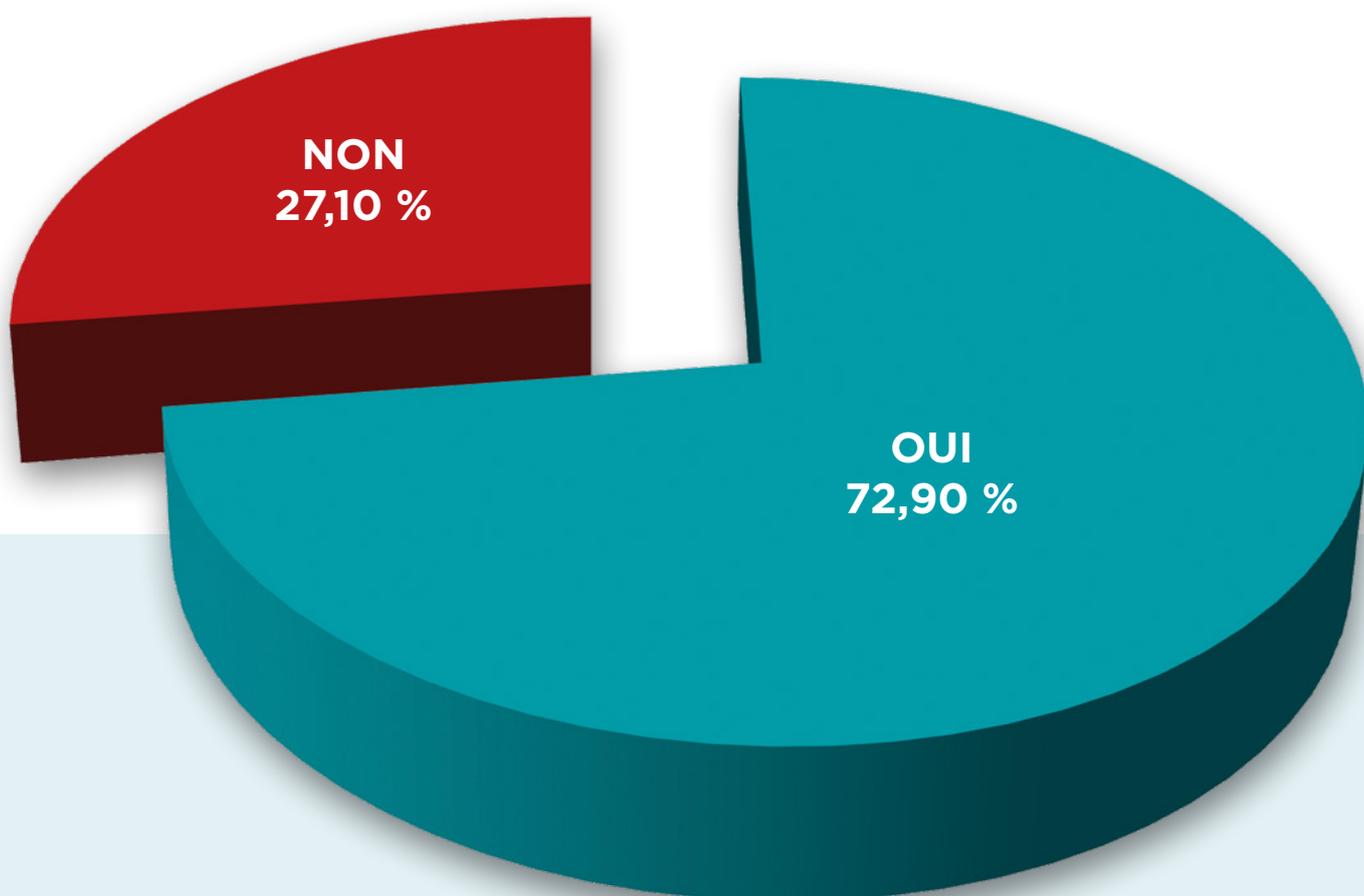
Ghislaine SICRE,
Présidente de Convergence Infirmière

1

Travaillez-vous ou avez-vous déjà travaillé avec des SSIAD ?

Réponses obtenues : 2 081 / Question ignorée : 1

Réponses	nombre	%
Oui	1 517	72,90 %
Non	564	27,10 %





Si non, pourquoi ?

Réponses obtenues : 400 / Question(s) ignorée(s) : 1 682

PAS DE SOLLICITATIONS

- « Pas de demande. »
- « Jamais eu l'occasion. »
- « Refus de travailler en collaboration avec des infirmiers de ville. »

LE LIBÉRAL AVANT TOUT

- « Libérale !!! Et liberté !! »
- « IDEL libérale. On peut gérer sans avoir à déléguer et perdre notre autonomie des soins de ville... J'en ai assez des administratifs. »

PAS DE CONSIDÉRATION POUR LES IDEL

- « Ils nous utilisent juste pour le week-end ! »
- « Parce qu'ils opèrent entre eux et détournent notre patientèle. »

MAUVAISE PRISE EN CHARGE DU PATIENT

- « Trop de personnel différent. Les patients n'aiment pas. On parle d'intimité bien souvent alors trop de personnel différent n'est pas agréable pour le patient. »
- « Contre ces services qui font faire le travail par des aides-soignantes sans contrôle d'une IDE. »
- « Peu structuré, turn-over important du personnel... »

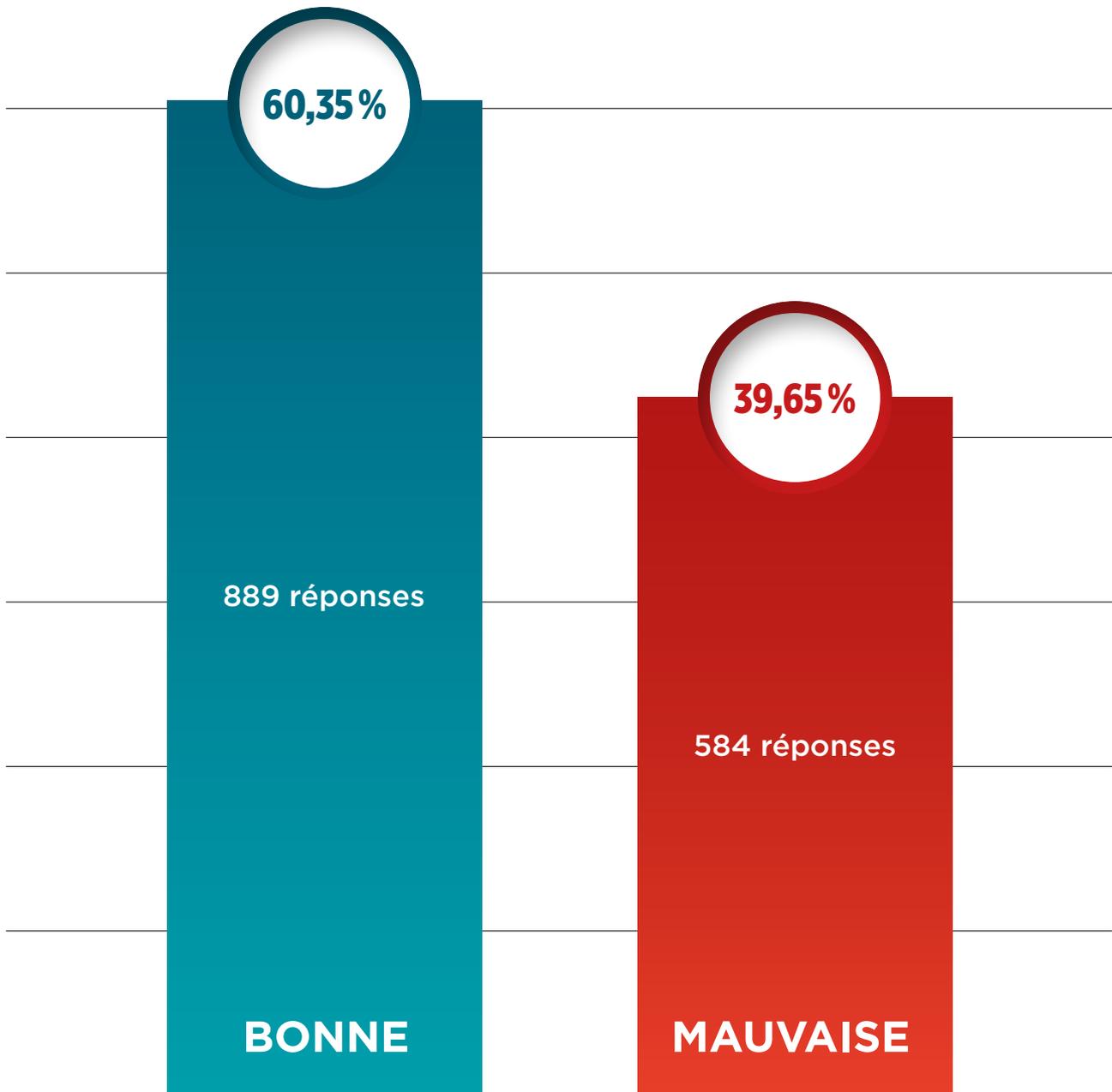
MAUVAISE RÉMUNÉRATION

- « Refus car non-respect des tarifs conventionnés. »
- « Tarif des actes, délai de paiement. »
- « Ils appliquent des tarifs inférieurs à notre cotation. »

3

Comment jugez-vous votre collaboration avec les SSIAD ?

Réponses obtenues : 1 473 / Question ignorée : 609

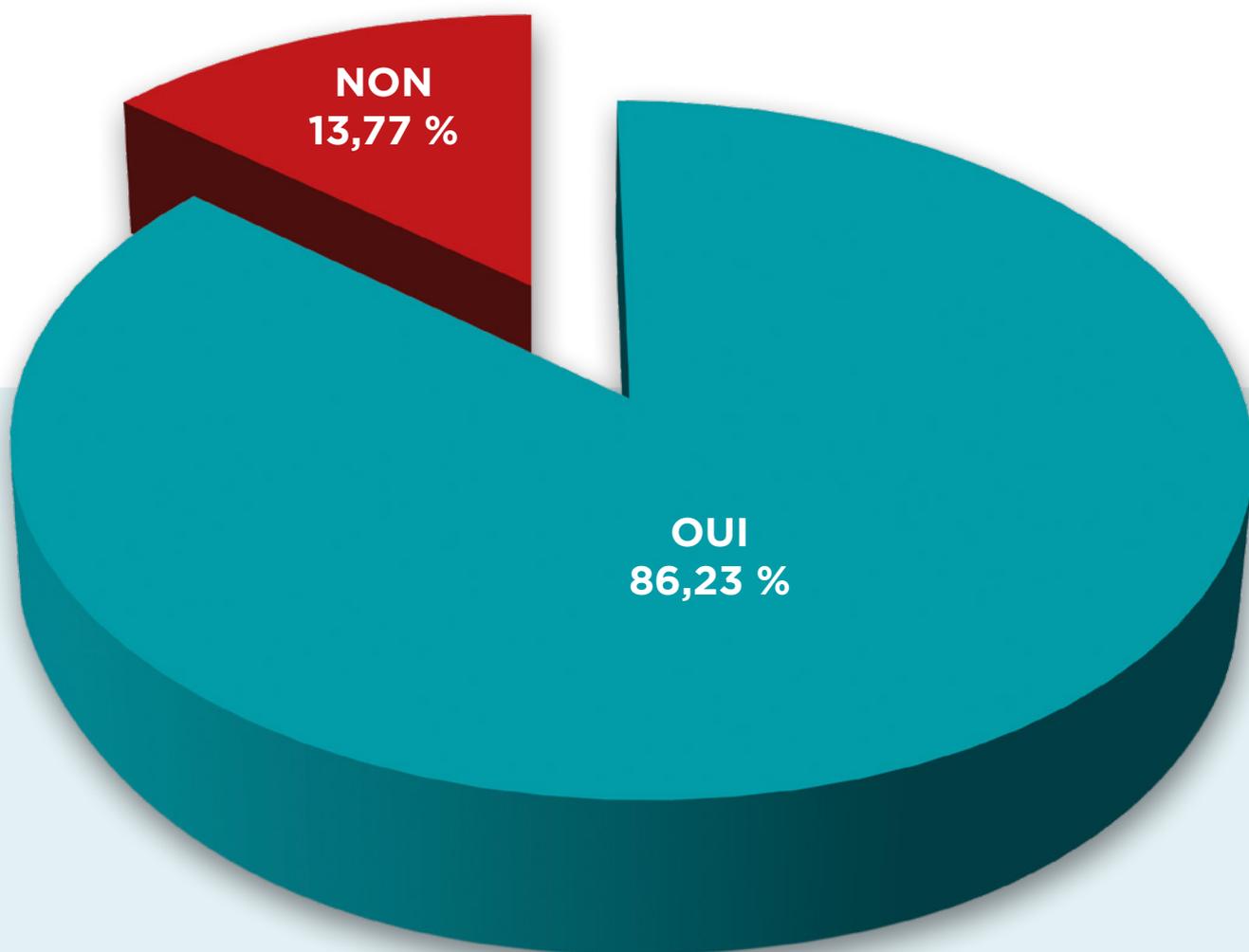




Avez-vous signé une convention ?

Réponses obtenues : 1 481 / Question ignorée : 601

Réponses	nombre	%
Oui	1 277	86,23 %
Non	204	13,77 %

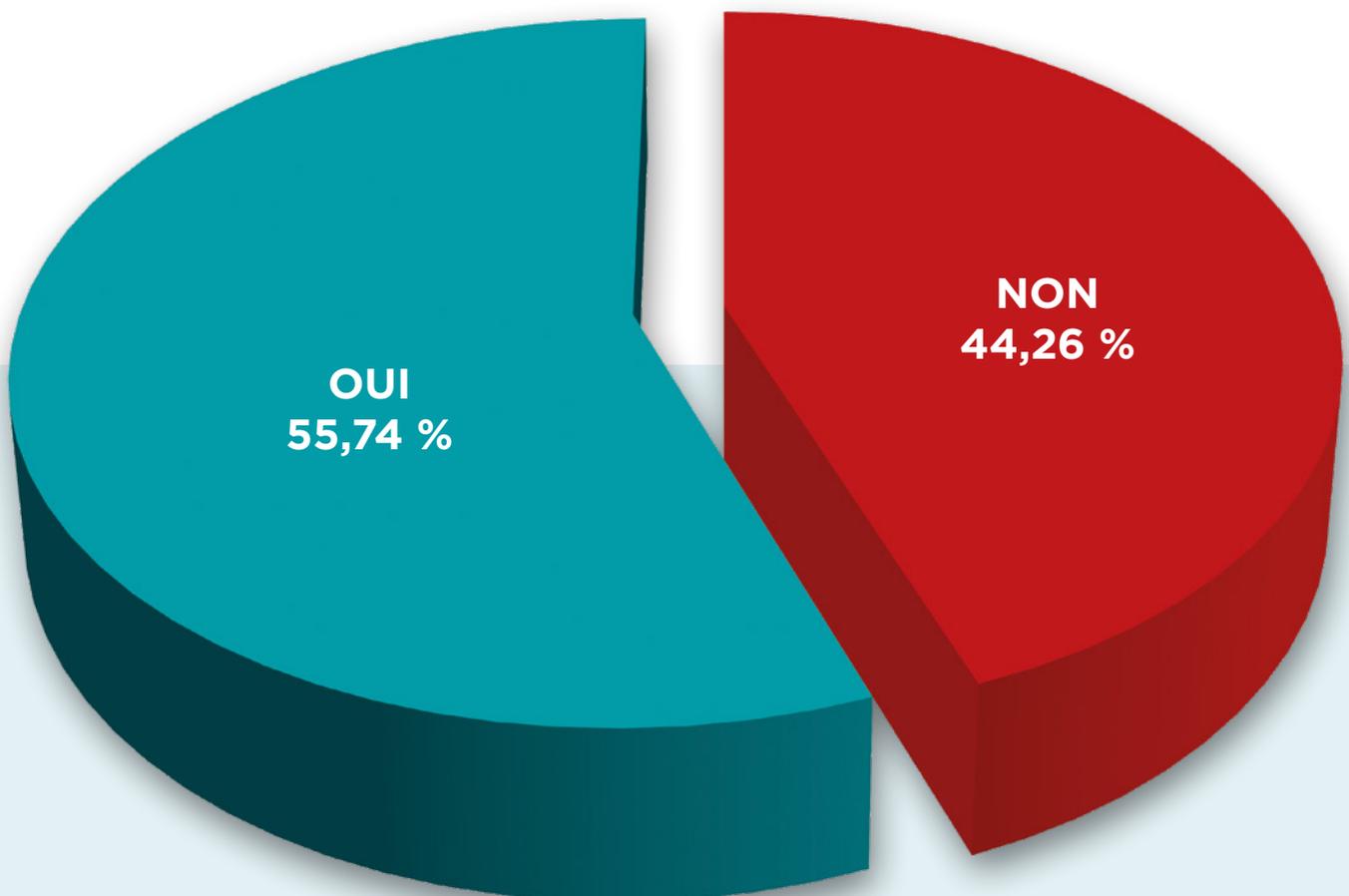


5

Cette convention respecte-t-elle les tarifs de la NGAP ?

Réponses obtenues : 1 254 / Question ignorée : 828

Réponses	nombre	%
Oui	699	55,74 %
Non	555	44,26 %



6

Si non, comment cela se traduit concrètement dans la tarification ?

Réponses obtenues : 472 / Question ignorée : 1 610

PAIEMENT AU RABAIS

- « AIS 4 ou BSA transformé en AMI 2. »
- « Non-respect des cumuls à taux pleins. »
- « Baisse du tarif de certains soins.
Refus de prendre le tarif de notre nomenclature. »
- « Les perfusions sont décotées souvent AMI 7 au lieu de 14 pour les perfusions sous cutanées par exemple. »
- « Frais kilométriques non pris en compte. »
- « Pas de majoration pansement complexe et toujours tirer les prix au plus bas même si pansement complexe. »
- « Si plus d'un passage jour, le directeur du SSIAD n'en paye qu'un seul et ne veut pas payer les tarifs nuits et fériés. »

PAS DE RÉMUNÉRATION DE LA MCI

- « Refus de nous rémunérer la MCI. »
- « Pas de MCI et tarifs en dessous de la NGAP. »
- « Pas de MCI. »

DYSFONCTIONNEMENTS ET DÉCONSIDÉRATION

- « Incitation à ne pas prendre en charge des patients. Négociations pour moins de passage IDEL chez des patients déjà suivis par notre équipe. »
- « Convention écrite de façon unilatérale (aucune concertation) avec lien de subordination et un règlement imposé. Détournement de patientèle si on refuse de signer. (Nous perdons "nos" patients). »

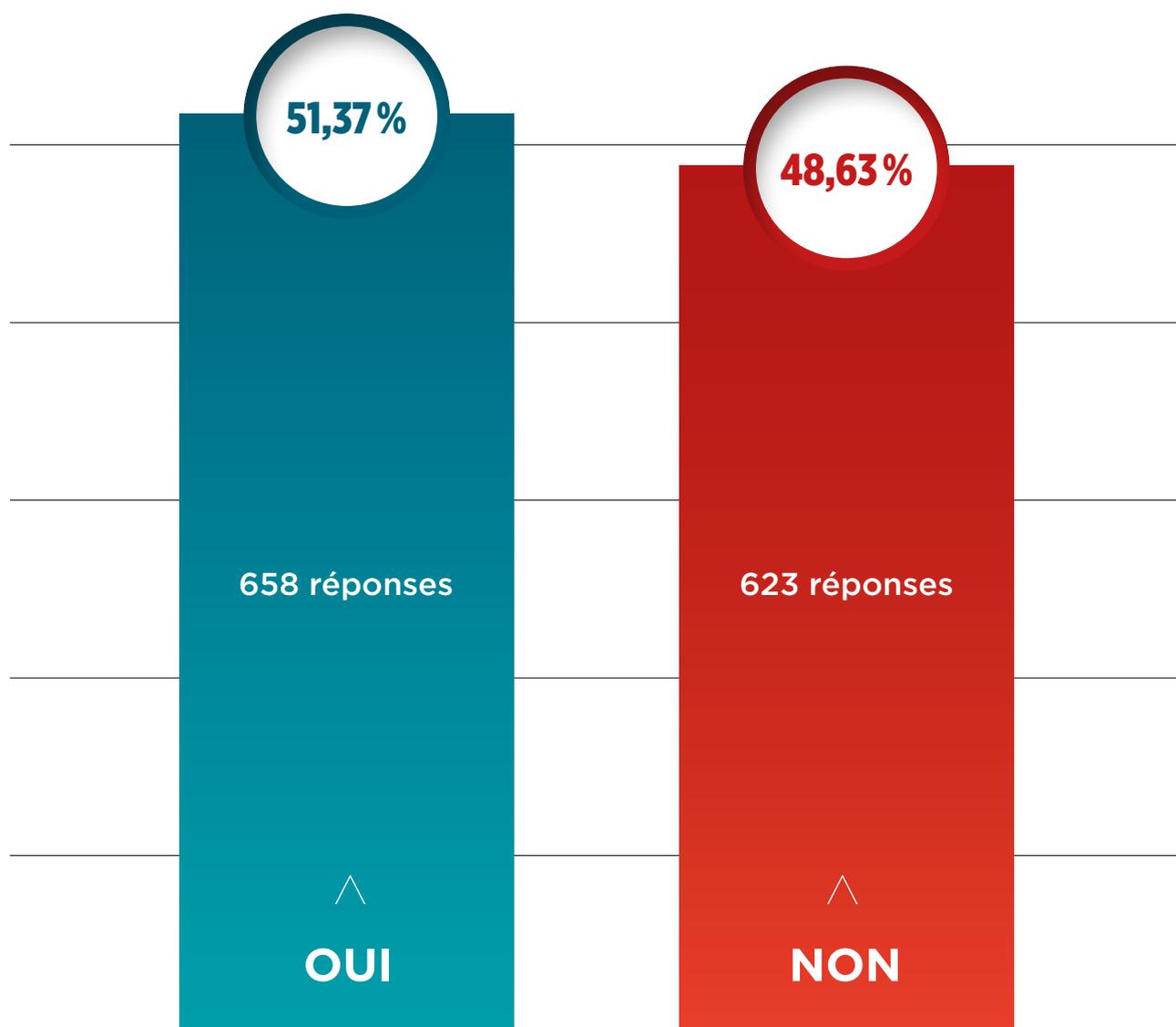
PROBLÈMES DE DÉLAIS DE PAIEMENT

- « Je ne suis toujours pas payée depuis 6 mois. »
- « Rigidité dans les délais de paiement. »
- « Retard d'indemnisation. »

7

Selon votre expérience, lorsque qu'un patient est hospitalisé et que ses pathologies s'aggravent, est-ce que le SSIAD les reprend au retour d'hospitalisation ?

Réponses obtenues : 1 281 / Question ignorée : 801

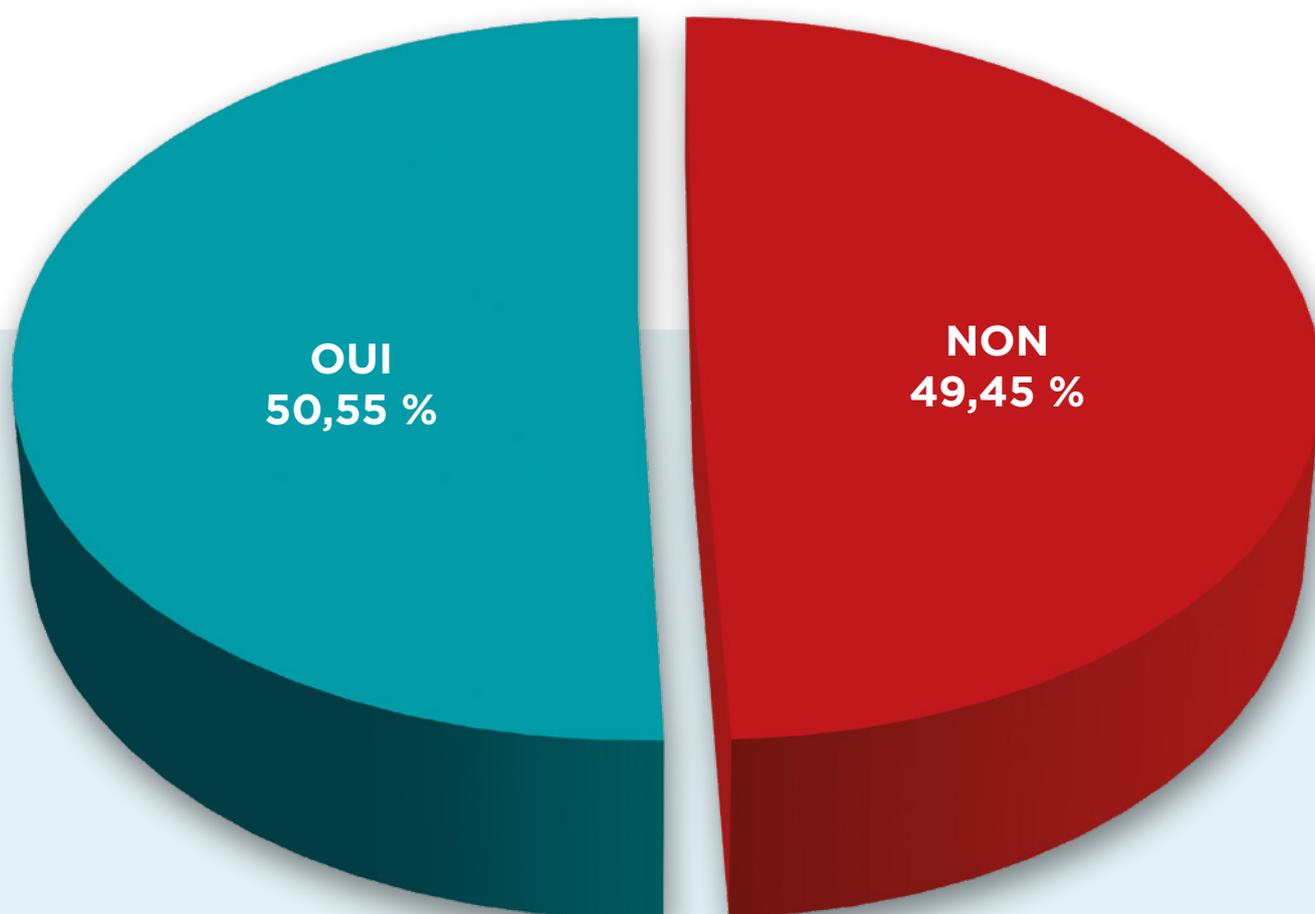


8

Est-ce que le personnel des SSIAD respecte systématiquement le nombre de passages au domicile ?

Réponses obtenues : 1 282 / Question ignorée : 800

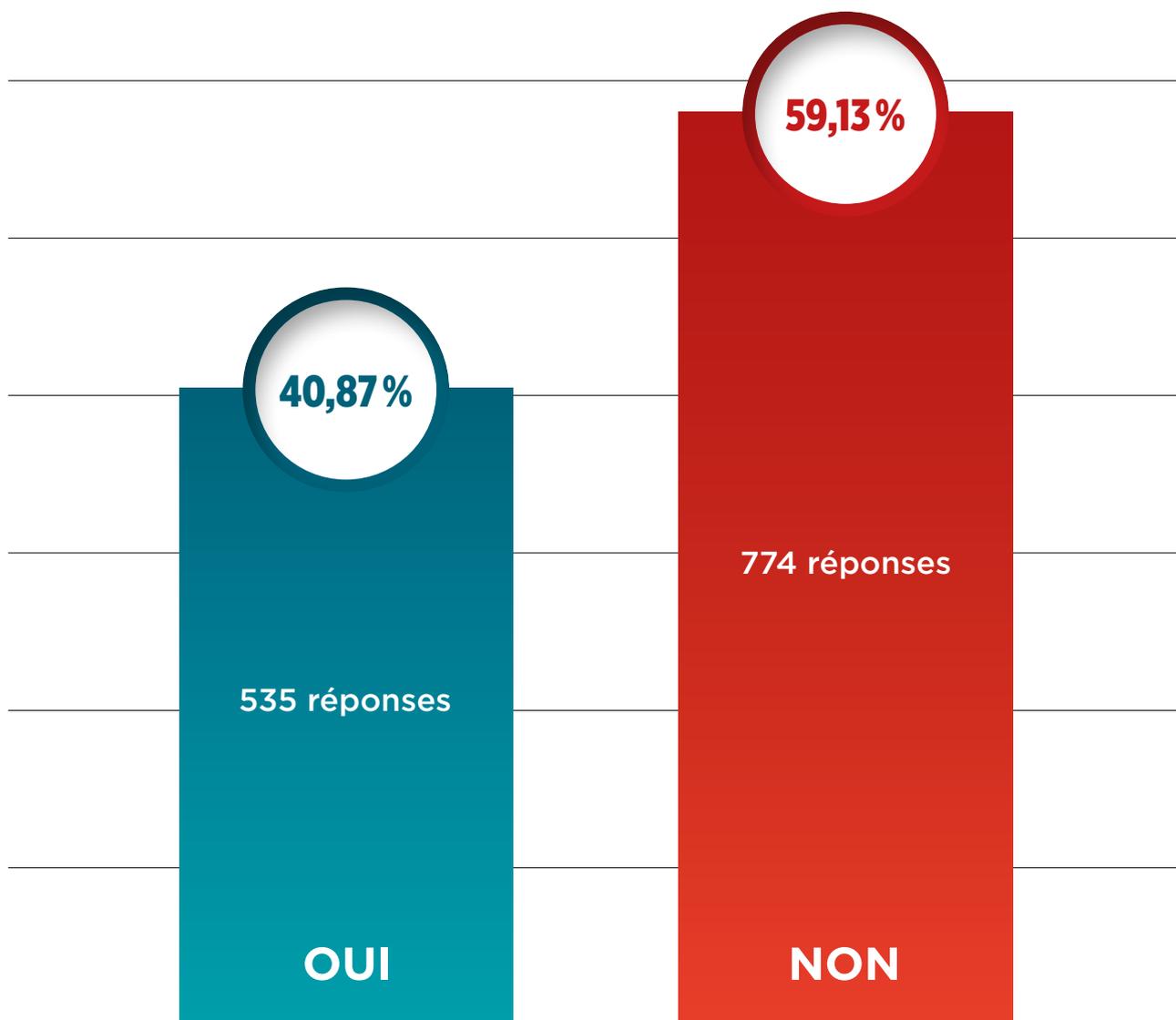
Réponses	nombre	%
Oui	648	50,55 %
Non	634	49,45 %



9

Avez-vous constaté un exercice illégal de la profession infirmière au sein de SSIAD (ex : pansements, débranchement de perfusions effectués par les aides-soignants, etc.) ?

Réponses obtenues : 1 309 / Question ignorée : 773

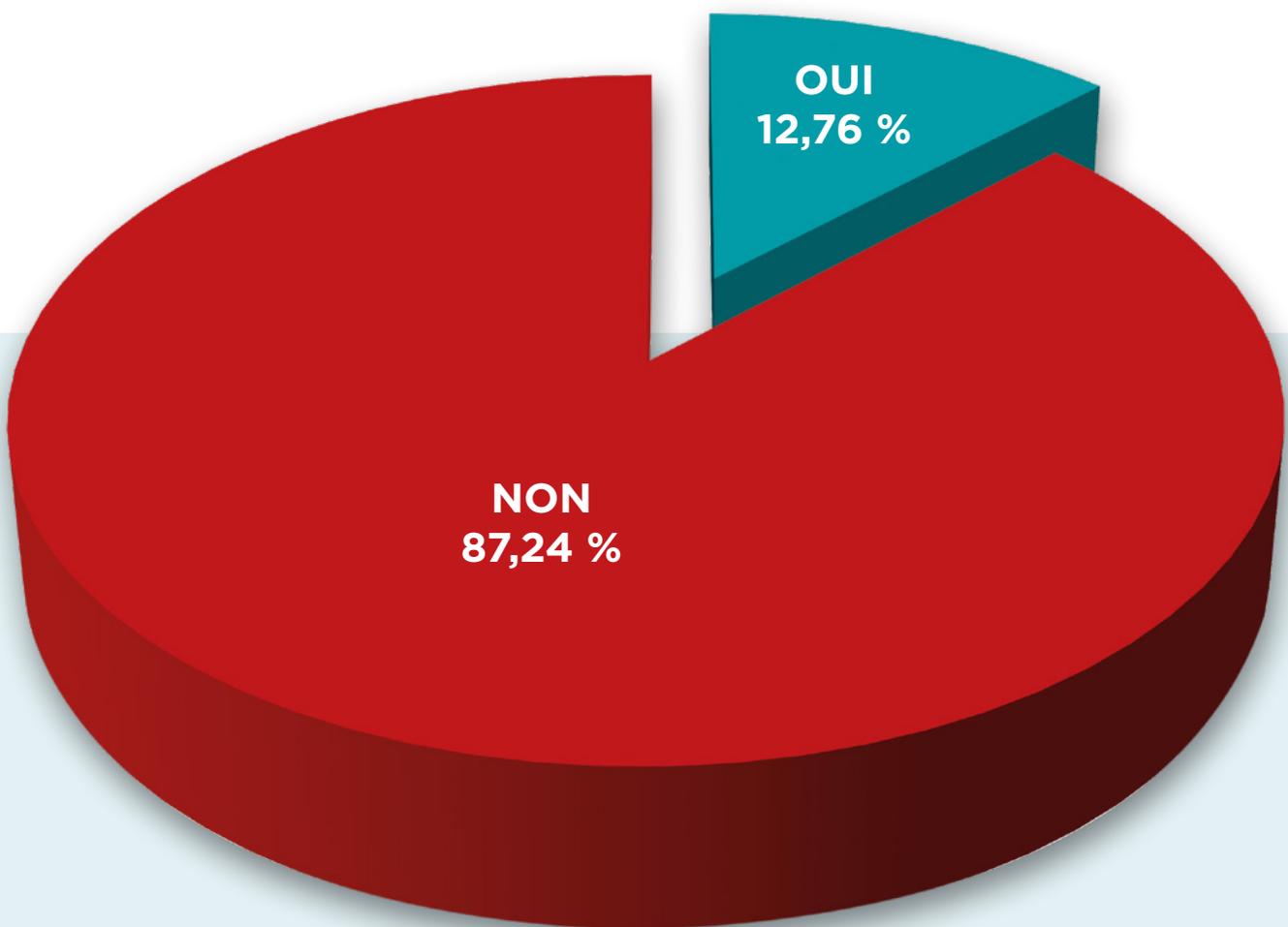


10

Avez-vous eu une réunion de coordination pour la mise en place de la prise en charge par le SSIAD de votre patient ?

Réponses obtenues : 1 317 / Question ignorée : 765

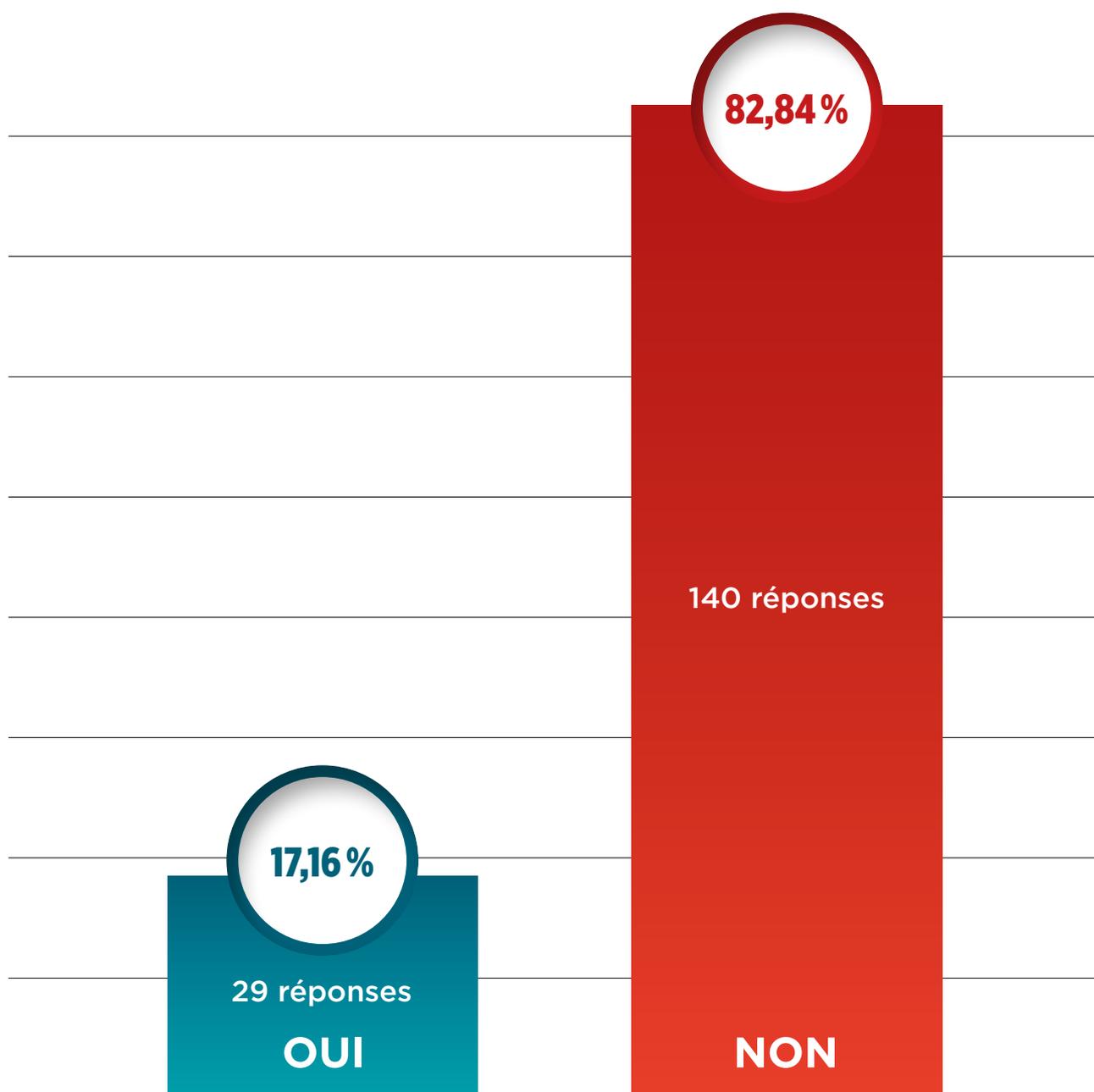
Réponses	nombre	%
Oui	168	12,76 %
Non	1 149	87,24 %



11

Est-ce que cette réunion de coordination est rémunérée ?

Réponses obtenues : 169 / Question ignorée : 1 913

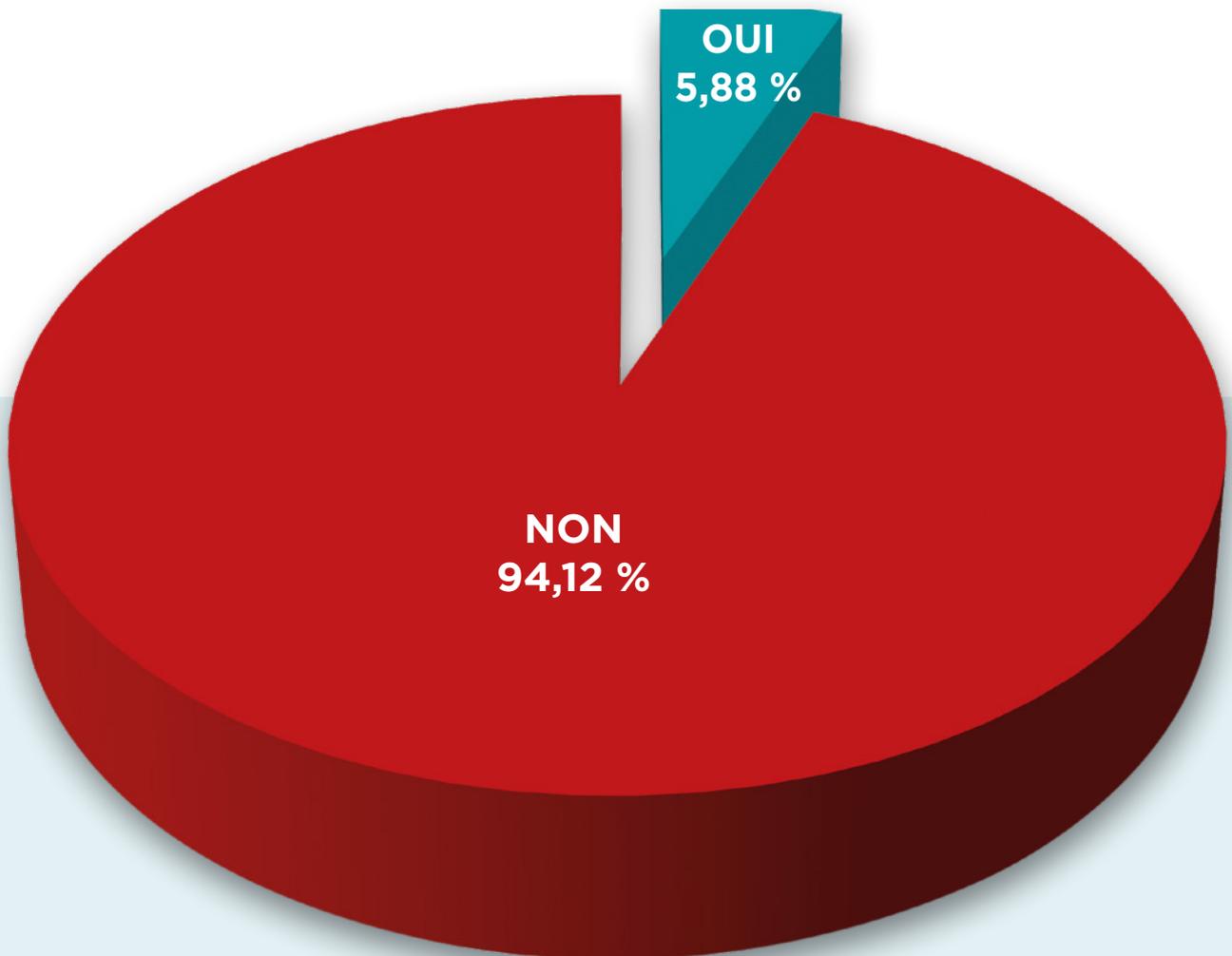


12

Êtes-vous rémunéré.e pour la coordination ?

Réponses obtenues : 1 276 / Question ignorée : 806

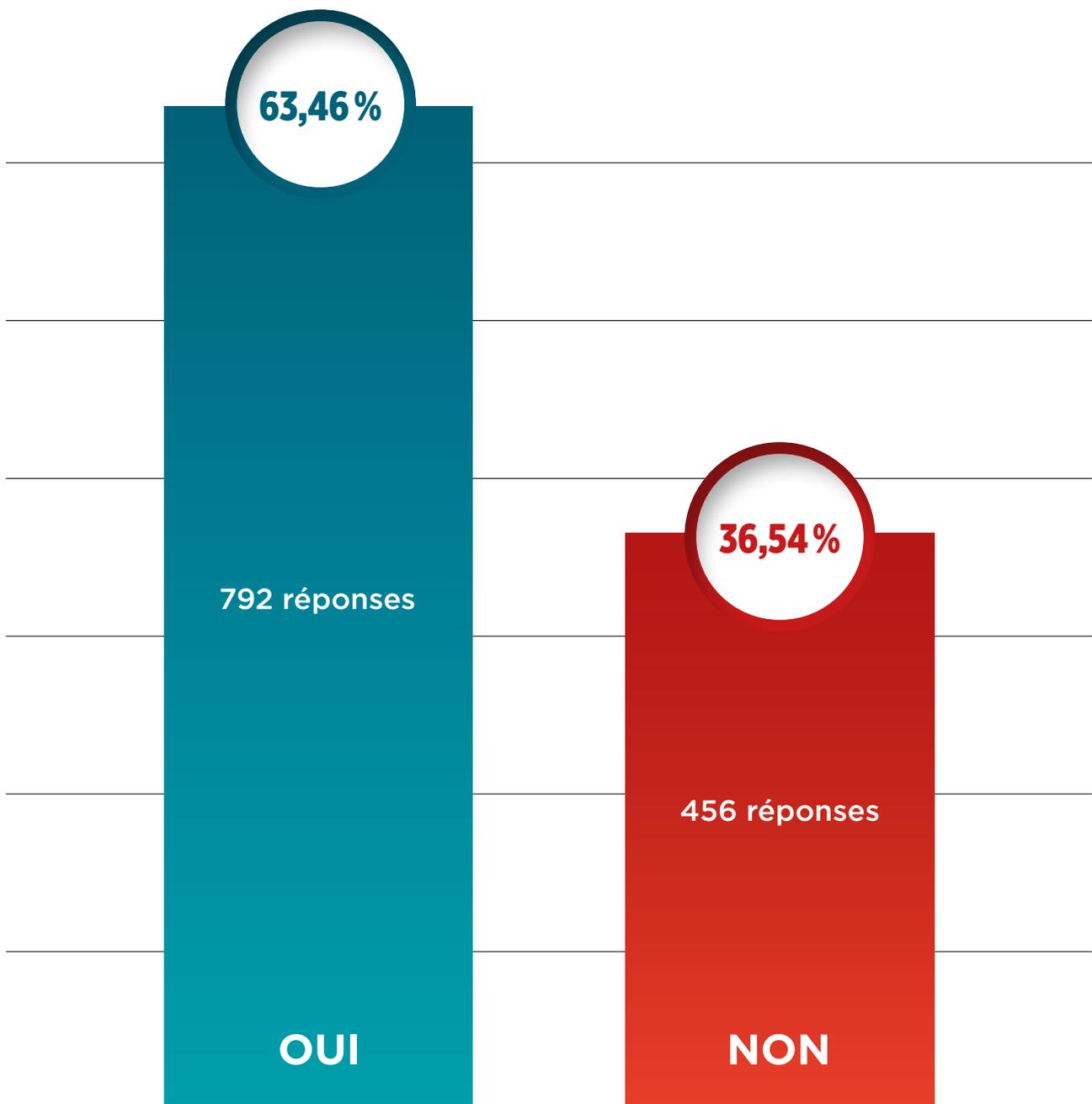
Réponses	nombre	%
Oui	75	5,88 %
Non	1 201	94,12 %



13

Est-ce que la personne coordinatrice du SSIAD se déplace pour évaluer les besoins du patient ?

Réponses obtenues : 1 248 / Question ignorée : 834

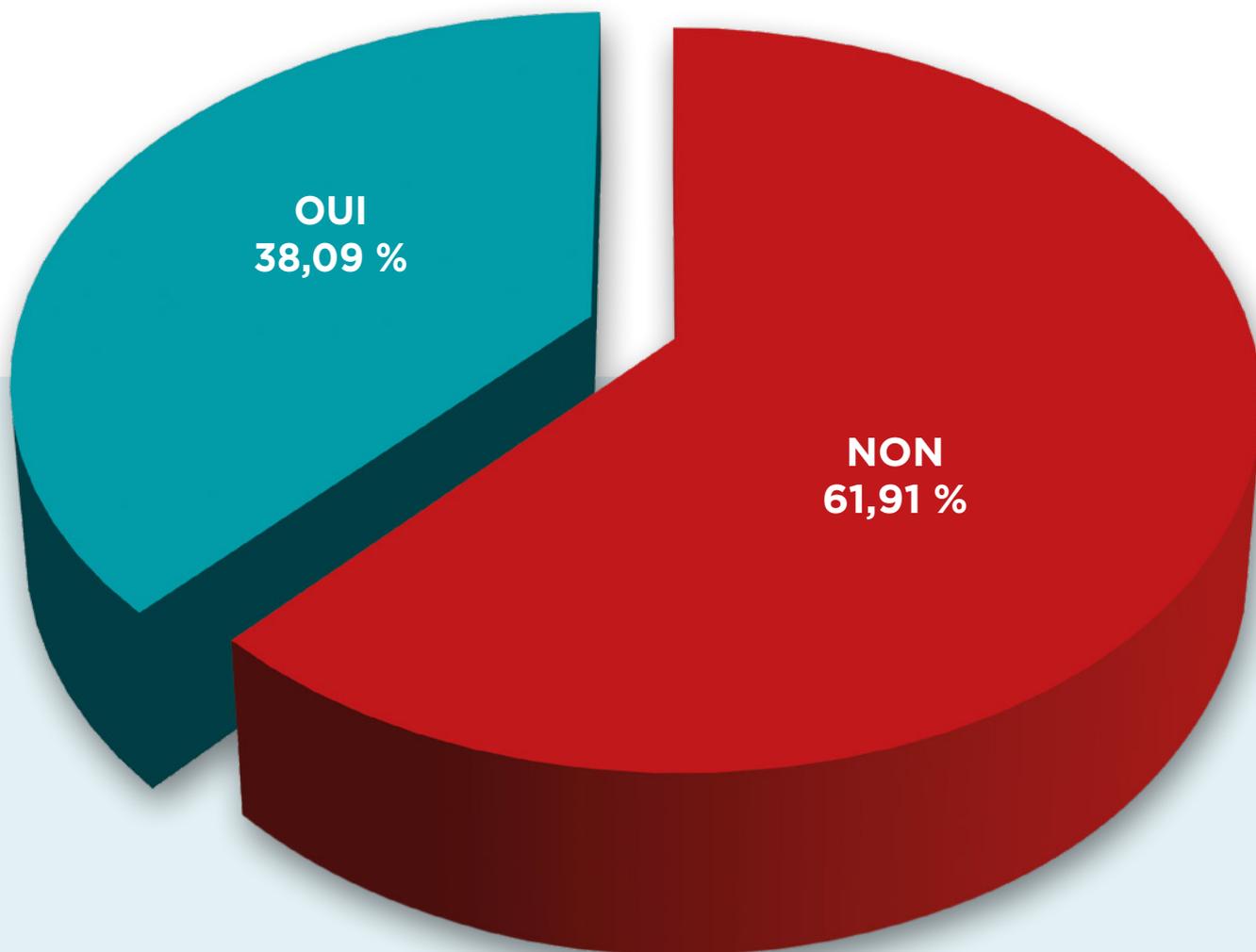


14

Cette personne coordinatrice du SSIAD procède-t-elle à des réévaluations ?

Réponses obtenues : 1 226 / Question ignorée : 856

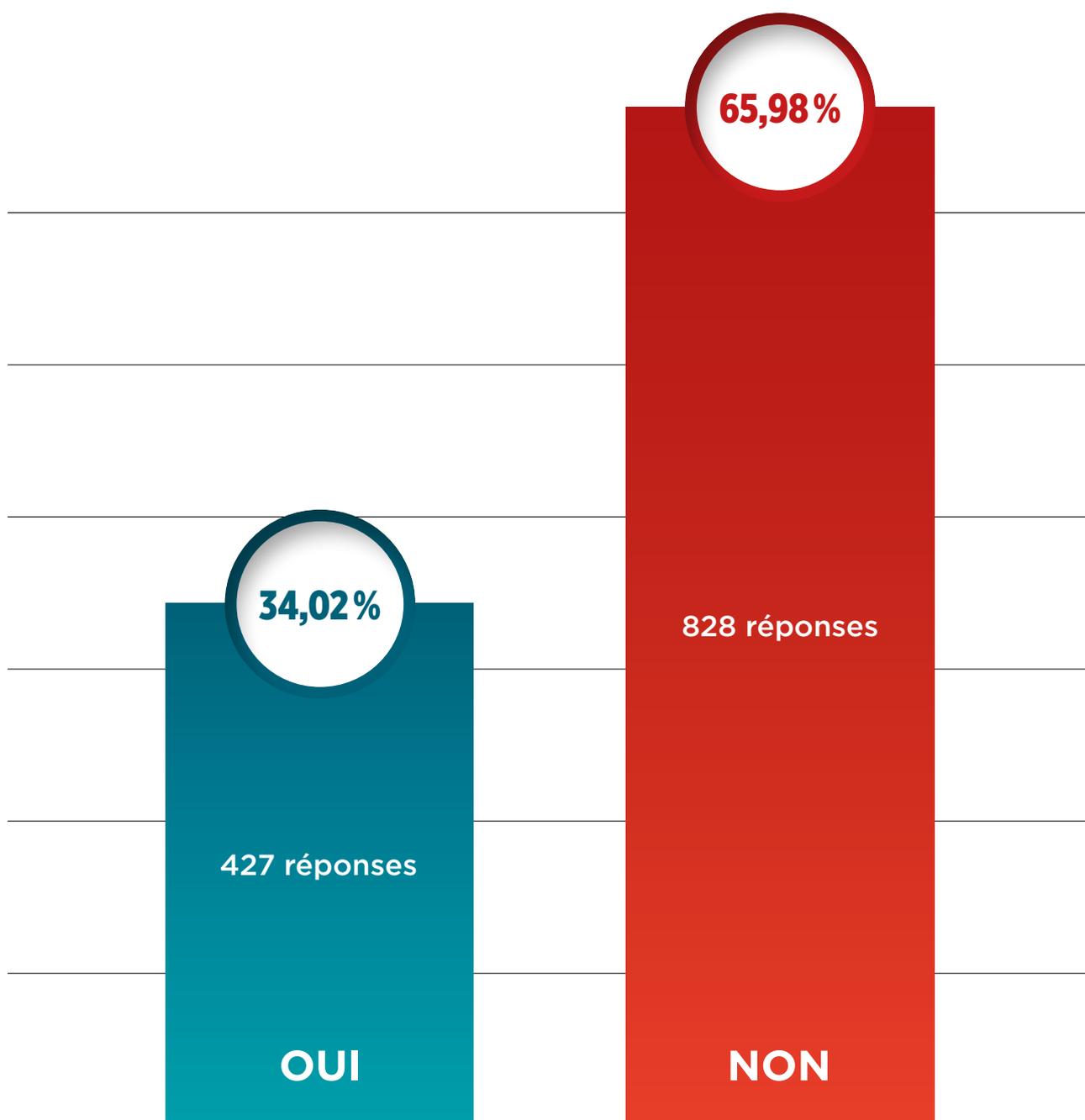
Réponses	nombre	%
Oui	467	38,09 %
Non	759	61,91 %



15

Avez-vous la connaissance de SSIAD dépourvus d'infirmière ou d'infirmier ?

Réponses obtenues : 1 255 / Question ignorée : 827

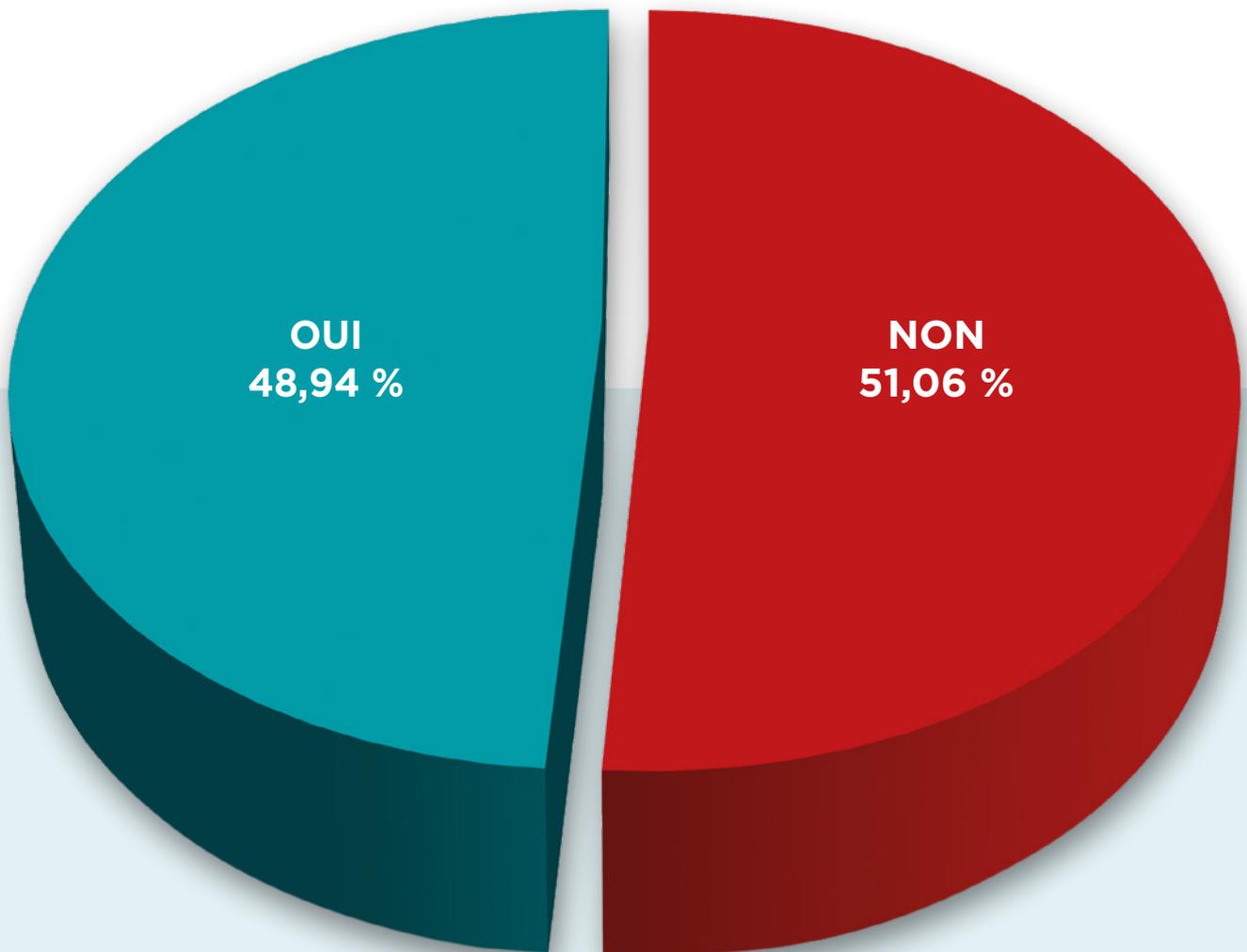


16

Avez-vous eu l'occasion de faire appel au SSIAD, à votre propre initiative ?

Réponses obtenues : 1 275 / Question ignorée : 807

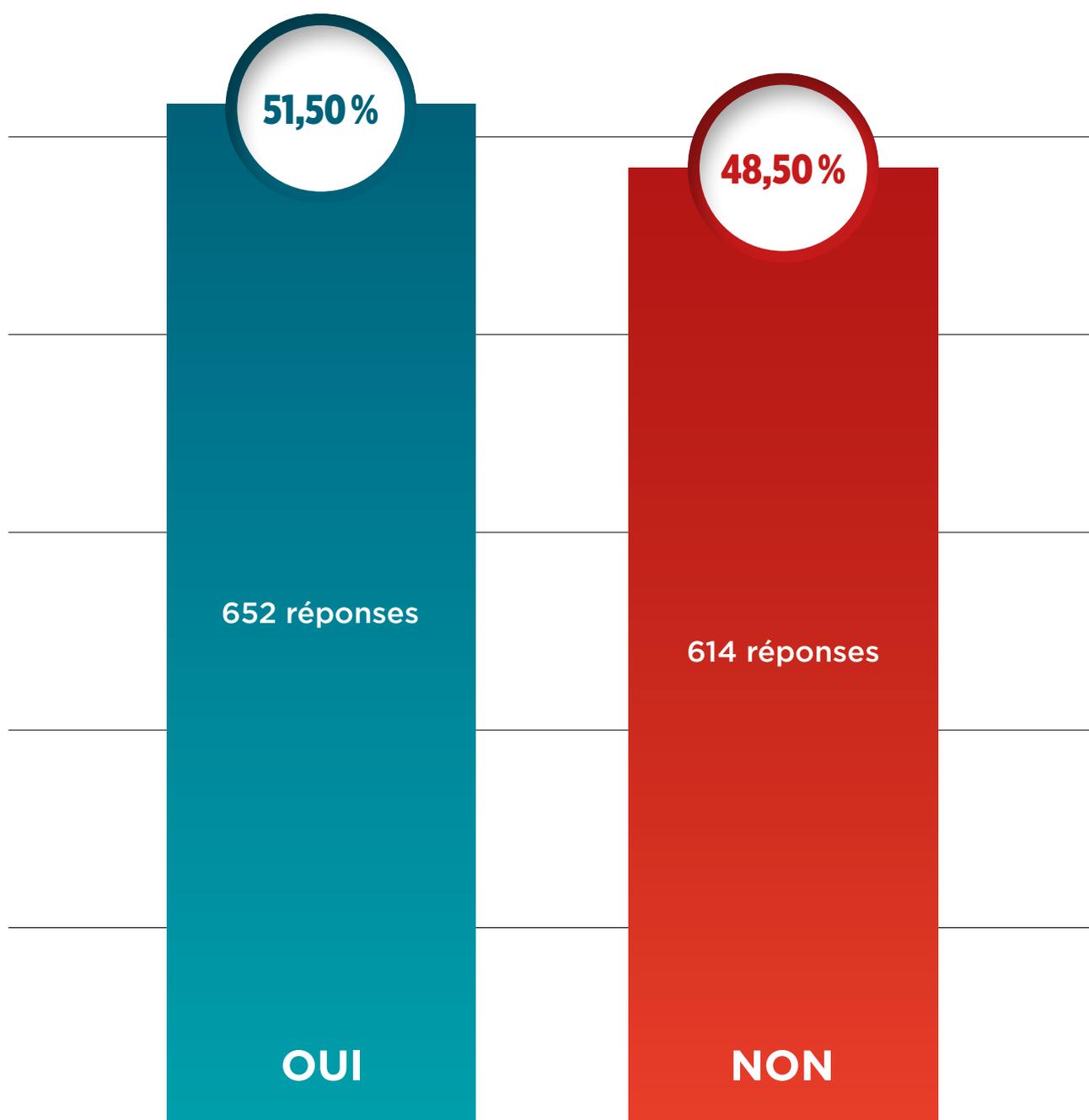
Réponses	nombre	%
Oui	624	48,94 %
Non	651	51,06 %



17

Êtes-vous favorable à la poursuite du travail avec les SSIAD ?

Réponses obtenues : 1 266 / Question ignorée : 816

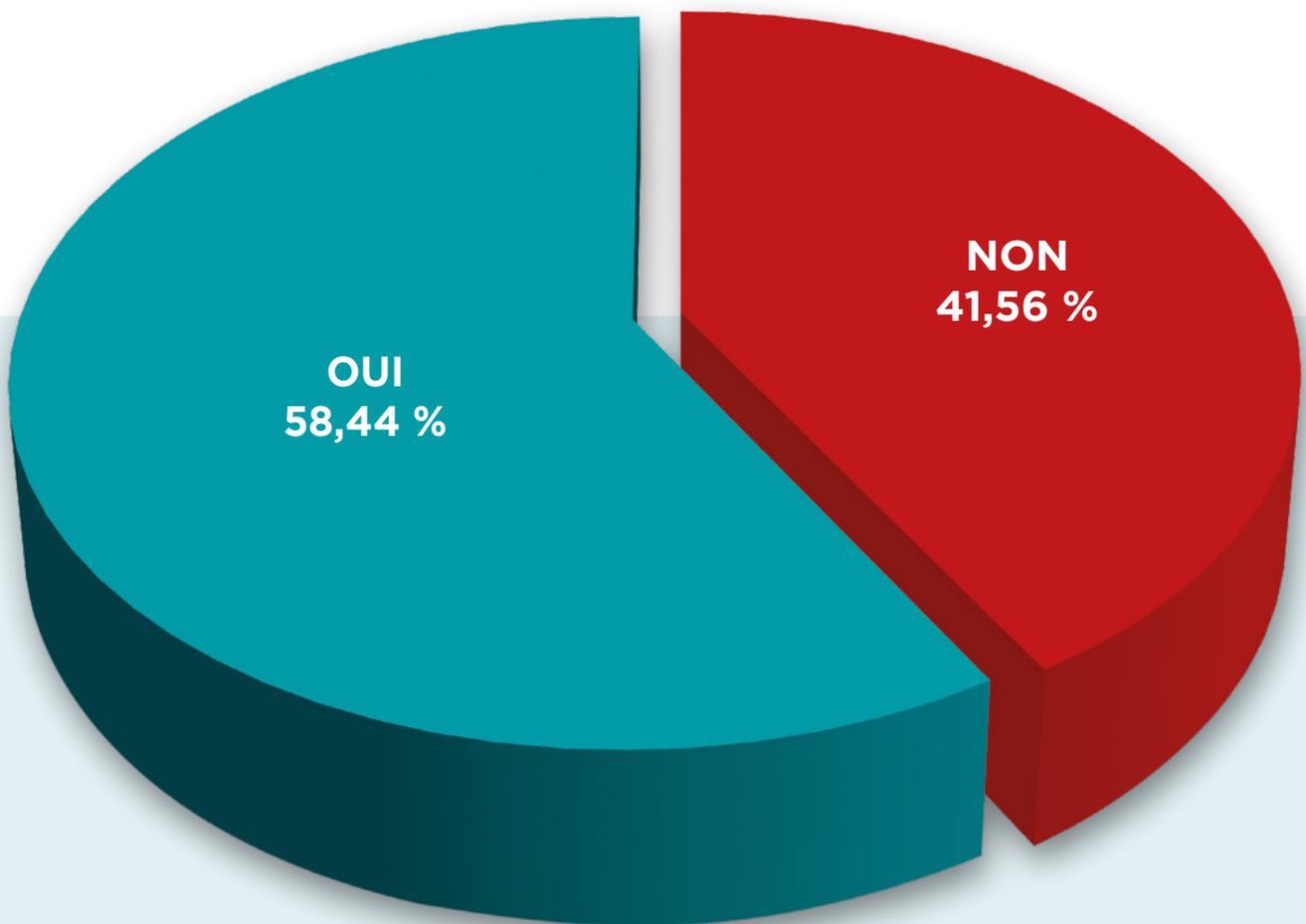


18

Est-ce que vous effectuez l'ensemble des actes du rôle propre dans le cadre d'une prise en charge globale ?

Réponses obtenues : 1 694 / Question ignorée : 388

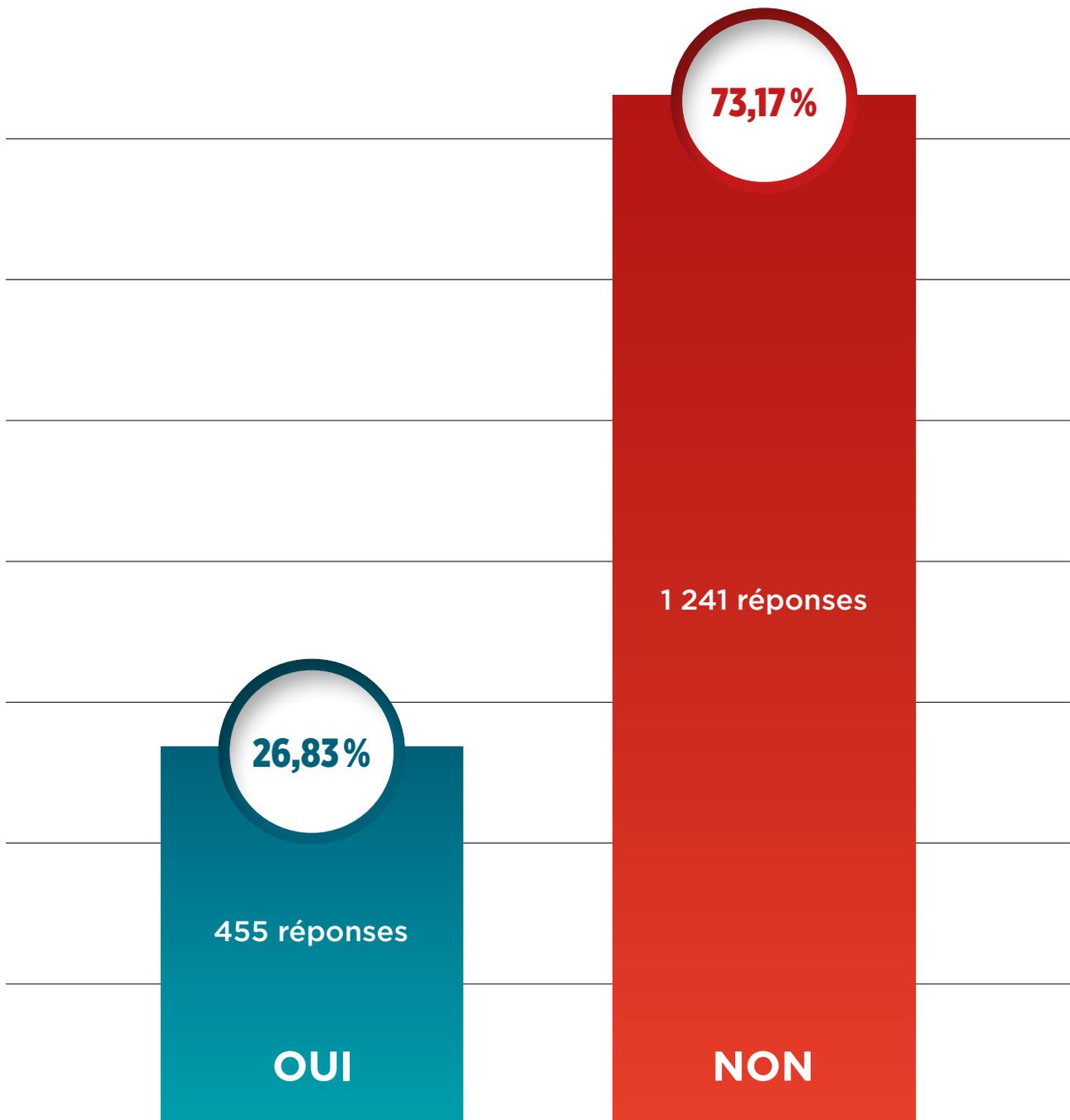
Réponses	nombre	%
Oui	990	58,44 %
Non	704	41,56 %



19

Êtes-vous favorable à l'augmentation du nombre de place de SSIAD ?

Réponses obtenues : 1 696 / Question ignorée : 386





Investir sur les infirmières
et infirmiers libéraux,
c'est conforter
le maintien à domicile
et assurer l'avenir
des soins de ville.



Convergence infirmière

LIBÉRALE AVANT TOUT

CONVERGENCE INFIRMIÈRE

149 avenue du Golf, Green Park

Bâtiment B, porte 4

34670 BAILLARGUES

Tél. : 04 99 13 35 05

Mail : contact@convergenceinfirmiere.com

convergenceinfirmiere.com